Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

29 NOVEMBRE 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18012 **45**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Savoir accepter la défaite

Guido Cesal

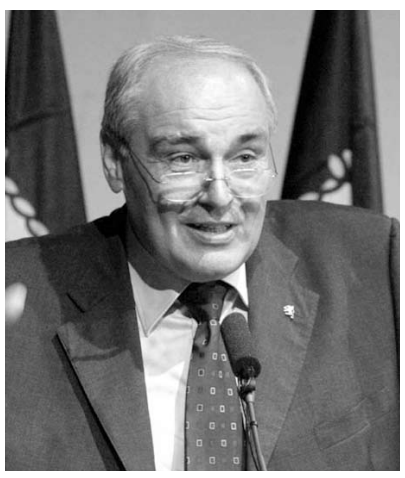

Je ne m'attarde jamais à considérer le passé, à reconsidérer ce qui a été ou ce qui aurait pu être fait, je préfère toujours regarder en avant, mais je suis obligé, avant de mettre cette phase politique liée aux référendums aux archives, de faire encore quelques petites considérations.
J'ai été surpris par certaines affirmations, d'une virulence inconcevable, que certains référendaires ont exprimées au lendemain du vote. Perdre est toujours un moment difficile à gérer, mais transférer sur les autres ses propres insuffisances et ses propres incapacités est franchement inacceptable.
Dire que l'électorat est responsable, conscient, libre et participatif lorsque l'on gagne est tout à fait normal.
Soutenir au contraire que cet électorat est attardé, conditionné, peureux et lâche quand on n'atteint pas ses buts est offensif et non respectueux des gens et de la dignité personnelle de ceux qui ont choisi différemment.
J'ai toujours considéré que le débat et la confrontation ouverte sont les moments les plus importants de toute action politique. J'estime qu'il faut se parler en tenant compte que l'on peut avoir des opinions différentes, que chacun de nous a ses vertus, ses limites et ses faiblesses et que personne ne dispose de la vérité absolue.
Je refuse la logique de ceux qui, pour se légitimer ou pour légitimer leur propre action, utilisent l'instrument de délégitimation des autres.
Je crois qu'il vaut mieux se taire face à ceux qui emploient un langage agressif et provocateur.
J'ai souvent évité de répondre à de lourdes moqueries et à des accusations sans aucun sens, je n'ai pas réagi envers qui voulait me faire passer comme un incapable, une marionnette dans les mains de quelqu'un d'autre.
J'ai refusé de m'abaisser au niveau de certains maîtres à penser élégants, subtils, raffinés, peut-être, mais toujours et tout à fait non-convaincants. Le moment est venu de dire assez.
«*Plantade la lei»,* s'il vous plaît, consolez-vous de la défaite à laquelle votre impertinence et votre présomption vous ont amenés, faites votre examen de conscience et si vous voulez vous rapprocher à la table de la politique, faites-le d'une façon sobre et la plus humble possible.
Ne vous présentez pas comme de nouvelles vierges alors que tout le monde connaît votre passé plus ou moins récent et sait quelles sont les motivations réelles de votre comportement obsessif et rancuneux.
N'essayez pas de rentrer en insultant, en outrageant, en vous moquant des autres.
Soyez un peu plus mesurés, plus modérés, plus respectueux de tous ceux qui vous entourent, retrouvez la sérénité perdue, laissez de coté l'animosité et la rancune. Peut-être qu'alors vous pourriez obtenir des résultats plus conformes à vos attentes.

INDEX

Les rendez-vous culturels de la semaine
LIRE PAGE 3

Nouvelles de la Commune d'Aoste
LIRE PAGE 6

Ginette de Matha en Vallée d'Aoste

Visite officielle de la nouvelle Consule générale de France

L'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a reçu, le 26 novembre dernier, au nom du Président de la Région, la nouvelle Consule générale de France à Turin, Gênes et Aoste, Ginette de Matha, et l'Attaché culturel de l'Ambassade de France en Italie, Olivier Descotes, en visite officielle en Vallée d'Aoste. « *C'était l'occasion* – souligne l'assesseur Viérin – *pour présenter la Vallée d'Aoste à la nouvelle Consule générale, qui est en poste à Turin depuis le mois de septembre dernier. Une prise de contact qui nous a permis de lui rappeler notre pluralisme linguistique, notre contexte socio-culturel ainsi que tout ce que la Région réalise en faveur de la promotion de la langue française aussi bien dans le domaine scolaire que culturel, en évoquant également la participation de la Vallée aux instances de la Francophonie multilatérale*». « *Nous avons proposé à la nouvelle Consule* – conclut Laurent Viérin – *étant donné qu'elle remplit aussi les fonctions de Directeur du Centre culturel français de Turin, de créer un groupe de travail permanent pour élaborer de nouveaux volets de coopération et pour renforcer notre activité culturelle en partant de ce qui a été fait avec l'Alliance française, qui depuis cette année est notre partenaire dans l'organisation de la programmation francophone de la Saison culturelle. Nous sommes très sensibles à l'intérêt que l'Ambassade de France porte à notre réalité et à l'appui qu'ils pourraient nous apporter dans le développement d'initiatives venant du réseau culturel français.*».

La Junte communale a rencontré le Gouvernement régional

Accord entre la Région et la Commune d'Aoste sur l'Hôpital

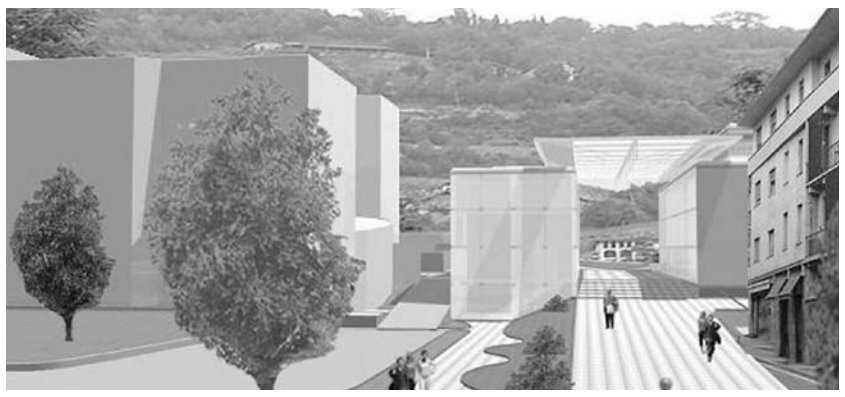

Une rencontre importante ayant comme thème principal l'hôpital régional s'est tenue lors de la réunion habituelle du Gouvernement régional. Parmi les conseillers étaient présents également le Syndic d'Aoste Guido Grimod et la direction de l'Agence Unité Sanitaire locale.
Le nouveau bâtiment, qui sera construit à côté de l'hôpital régional actuel, ainsi que les procédures et les contenus qui caractériseront ce nouvel espace sont les principaux points abordés lors de cette rencontre.
Lors de la réunion, le président de la Région Lucien Caveri a rappelé que l'agrandissement de l'hôpital fait partie du Plan des Grands Ouvrages et que le pôle d'évaluation des Ouvrages Publics (NUVOP) est en train de terminer les aspects préliminaires afin que, sur cette question, puissent se prononcer le Gouvernement et le Conseil régionaux.
« *L'hypothèse proposée* – a expliqué Caveri – *a concerné un éventuel accord entre la Région et la Commune d'Aoste en ce qui concerne les aspects liés à la construction de la structure, tandis que la partie strictement procédurale a été déjà réglementée par la Loi sur les Grands Ouvrages, tout cela permettra une plus grande rapidité par rapport aux procédures standard».*
Ce qui a émergé de cette réunion est le désir de réduire les volumes par rapport au premier projet examiné avec l'hypothèse de réaliser une adjudication intégrée capable de réduire ultérieurement les temps pour la réalisation de l'intervention. De plus, la volonté commune des parties concernées, renforcée par la récente consultation référendaire, est de réaliser en des temps rapides le nouveau bâtiment.

L'INFO

1 million
d'euros
a été affecté
par le Gouvernement régional
pour les campagnes
de promotion touristique
qui seront lancées
dans les pays francophones.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du vendredi 23 novembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
L'Exécutif a décidé de participer au projet de formation élaboré par l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) à l'intention des responsables du projet de développement des Régions membres de cette association et a engagé une dépense de 8000 euros à cet effet.
L'Exécutif a approuvé l'achat de 300 exemplaires du livre Grüsse aus Gressoney publié par Foto Guindani di Guido Guindani de Gressoney-Saint-Jean.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a nommé les enseignants du cours de formation « Alcool, drogue et conduite », destiné aux enseignants responsables de l'éducation routière et aux autres enseignants intéressés des écoles secondaires du Ier et du IIe degré. Ce cours se tiendra avant la fin du mois de novembre 2007.
L'accord de programme relatif au projet de collaboration scientifique entre la Région et la Soprintendenza speciale per il Polo museale fiorentino a été approuvé.
Le Gouvernement a adopté les devis afférents aux travaux d'entretien extraordinaire et à la restauration des fresques de la chapelle de l'escalier monumental de la Maison Nicole, à Bard, ainsi que la convention entre la Région, la commune de Bard et les propriétaires de la chapelle en vue de l'ouverture au public de celle-ci.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant réglementation du système régional des urgences sanitaires.
Il a ensuite destiné un montant de 63 792 euros au financement de projets de valorisation des ressources de solidarité des familles et de la fonction sociale et éducative des activités des aumôneries ou des activités similaires.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a destiné un montant de 1 487 269 euros à l'optimisation paysagère et environnementale des projets de construction et de rénovation de lignes électriques qui seront réalisés par DEVAL SpA, dans les communes de Saint-Nicolas et de Hône, et par la Società Cooperativa Elettrica de Gignod, dans la commune de Saint-Christophe.
Le projet d'exécution des travaux de réalisation du tronçon Pont-Suaz - Saint-Marcel de la piste cyclable de la communauté de montagne Mont-Émilius a été approuvé et inséré dans le plan opérationnel régional des travaux publics 2007. Une enveloppe de 2 082827 euros a été débloquée à cet effet.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a décidé de renouveler pour 2008 le contrat entre la Région et l'agence DDB Nouveau Monde Snell & Associés sas d'Annecy relatif à la publicité de l'Assessorat du tourisme et, notamment, aux campagnes publicitaires qui seront lancées en France, en Belgique et en Suisse romande.
Des aides en capital, d'un montant total de 198 509 euros, ont été octroyées à vingt-huit entreprises commerciales qui ont présenté une demande en ce sens selon la procédure d'instruction automatique.
Enfin, 60 000 euros seront versés sous forme de subventions au titre de l'évacuation par hélicoptère des déchets et des eaux usées provenant des refuges et des abris.

VERRÈS:
LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin et du siège central.

Voici le nom des souscripteurs de cette semaine:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros, Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros, Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié.

Concours pour l'attribution de bourses d'études et de contributions aux frais de logement

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 30/1989 sur les interventions en matière de droit aux études universitaires, un concours est ouvert, au titre de l'année académique 2007/2008, pour l'attribution de bourses d'études et de contributions aux frais de logement:
– aux étudiants valdôtains inscrits à des cours universitaires hors de la Vallée d'Aoste;
– aux étudiants inscrits aux cours de l'Université de la Vallée d'Aoste ou de la Troisième Faculté d'Ingénierie de l'Information du Polytechnique de Turin située à Verrès.

Les avis de concours et les formulaires sont disponibles sur le site Internet www.regione.vda.it. Les personnes intéressées doivent présenter les demandes «on line» et aussi les déposer au Bureau des Bourses d'études de la Direction des Politiques de l'éducation de l'Assessorat de l'Education et de la Culture - 250 rue Saint-Martin-de-Corléans, à Aoste. Les personnes intéressées doivent déposer leurs demandes, sous peine d'exclusion:
– au plus tard, le 11 janvier 2008, 12 heures, pour les étudiants valdôtains inscrits à des cours universitaires hors de la Vallée d'Aoste;
– au plus tard, le 28 décembre 2007, 12 heures, pour les étudiants inscrits aux cours de l'Université de la Vallée d'Aoste ou de la Troisième Faculté d'Ingénierie de l'Information du Polytechnique de Turin située à Verrès.

Pour tout renseignement s'adresser au Bureau compétent (tél.: 0165/275897-275856-275857).

Prévention et gestion des risques naturels

Rencontre avec les municipalités valaisannes de Bagnes et Vollèges

L'assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics Alberto Cerise a organisé le 9 novembre dernier une rencontre avec les municipalités valaisannes de Bagnes et de Vollèges.
« *Ce fut l'occasion pour nos voisins valaisans* – explique l'Assesseur Cerise – *d'approfondir les connaissances sur nos procédures en matière de prévention et de gestion des risques naturels, pour confirmer l'importance du travail que nos professionnels sont en train de conduire depuis plusieurs années* ».
Les représentants de l'État du Valais, coordonnés par leur géologue cantonal, après avoir rencontrés les gestionnaires des risques naturels de l'Administration régionale de la Vallée d'Aoste, dans l'après-midi ont rendu visite à la Fondation Montagne sûre de Courmayeur.
« *Cette visite* – rappelle Cerise – *s'inscrit dans le cadre des nombreuses relations transfrontalières qui, depuis des décennies, unissent nos deux Régions alpines, réalités liées par des problématiques territoriales très proches*».

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Jeudi 6 décembre 2007 au Palais de Saint-Vincent

Max Pezzali en concert

Le voisin d'à côté, le camarade de classes, la personne que tu rencontres sur le tram, au bar, qui fait la queue pour aller au cinéma: Max Pezzali semble vraiment être comme l'un de nous.
Il n'est pas virtuose d'un instrument (il refuse de jouer pendant les concerts), ce n'est pas non plus un chanteur virtuose, il n'est pas né dans une métropole et n'a pas de parents illustres.
Comme beaucoup de gens, il est né, tout simplement, en province, à Pavia: il vient d'une famille de commerçants, de fleuristes.
Il a toujours aimé la musique et sa rencontre sur les bancs de l'école avec Mauro Repetto a été fondamentale afin d'alimenter cette passion qui – honneur au mérite – n'a pas de limites et se balance entre la disco music et le punk-rock.
Pendant les années 80, le parcours pour obtenir le succès est bien tracé: Milan, Radio Deejay, le pop.
En effet, la première formation s'appelle Pop, nom proposé par Claudio Cecchetto, qui continue encore aujourd'hui à être son producteur, à distance de plusieurs années. Le groupe se transforme ensuite en 883 (Max est aujourd'hui un concessionnaire Harley) et obtient tout de suite un grand succès: «Hanno ucciso l'uomo ragno» est le hit qui entre dans les maisons.
En bref, Max a du talent. Et les hits se poursuivent, lorsque l'association avec Mauro se termine, d'une façon consensuelle.
Max continue quand même avec des duos, à collaborer avec plusieurs collègues célèbres: Eros Ramazzotti, Fiorello, Tiziano Ferro, Paola e Chiara, Elio e le Storie Tese, Jovanotti, Edoardo Bennato.
En tout cas, il ne prête pas uniquement sa voix pour des duos avec des artistes célèbres comme lui: il y a quelques mois, il a collaboré à la réunion d'un vieux groupe de la scène underground italienne, le groupe I Not Moving (ses anciens voisins, à Piacenza), band culte de la scène punk italienne des années quatre-vingt.
Il est des nôtres. Une personne qui écrit des chansons qui font une brèche dans le cœur des gens et qui font vendre des disques, même en 2007, époque où le disque semble être presque une pièce d'archéologie.
Billet normal: 20,00 euros, avec réduction: 15,00 euros.

Noir in Festival à Courmayeur du 4 au 10 décembre

Comme chaque année, la Commune de Courmayeur deviendra le siège privilégié du Festival Noir qui s'ouvrira du 4 au 10 décembre.
Une manifestation qui en est à sa XVII[ème] édition et qui sera pleine de nouveautés. Trois concours sont prévus: le premier concernera le cinéma et sera caractérisé par 13 avant-premières, le deuxième sera réservé au documentaire et proposera 6 films importants qui représentent la vie de tous les jours et qui proposent des histoires bouleversantes, racontées à travers des coups de théâtre et l'émotion de la vérité. Enfin, le dernier concernera le meilleur roman noir de l'année.
Au programme sont prévus aussi le «Super Scerbanenco» et le «Raymond Chandler Award» à la carrière qui, cette année, sera attribué à Scott Turow, le fondateur du legal-thriller moderne. Durant cette édition, les hôtes d'honneur seront les Beatles, avec la projection spéciale de la copie de «Help» à l'occasion de l'exposition qui sera inaugurée, à Aoste, le 7 décembre prochain.
Parmi les amis et les participants à l'événement seront présents Maurizio Totti, producteur de «Colorado Noir» et les écrivains Piero Colaprico, Sandrone Dazieri, Nico Orengo, Marco Moro des «Edizioni Ambiente».

Espace Vallée d'Aoste - Paris

Exposition «Smack» de Barbara Tutino

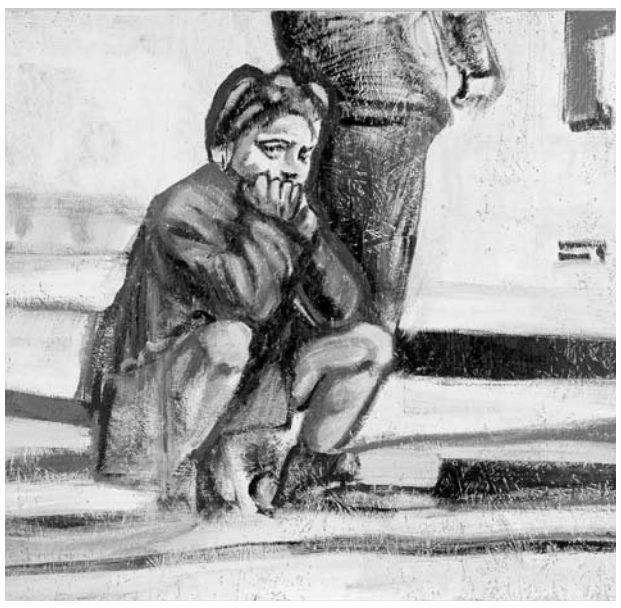

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, communique que mercredi 28 novembre dernier, à l'Espace Vallée d'Aoste de Paris, a eu lieu le vernissage de l'exposition *Smack* de l'artiste Barbara Tutino.
L'Espace Vallée d'Aoste représente depuis plusieurs années un lieu multiforme qui, au cœur de Paris, met en relief notre région.
Témoignage tangible de la volonté des Institutions Valdôtaines de créer un espace qui soit une union pour notre communauté, il devient une importante vitrine dans la capitale française.
En collaboration avec l'Espace Vallée d'Aoste, l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture de la Région Autonome Vallée d'Aoste organise de nombreux événements culturels dont le but est de valoriser la culture et les artistes valdôtains.
Barbara Tutino fut l'élève de Riccardo Chicco et Giacomo Soffiantino.
Elle expose pour la première fois en 1973 à Turin.
Après avoir obtenu son diplôme d'art, elle entame une longue série de voyages en solitaire en Orient et au Moyen Orient.
Uomini, organisée par F. Poli à la Free Art de Turin, *Assonanze Piromantiche* présentée par A. Ottieri et Janus au Fort de Bard, *Die Haut der Musik* à Berlin et à Bielefeld, *Promemoria* (2004) à Cogne, *Chute d'un empire* (2004) à la Bibliothèque régionale d'Aoste, *Cartoline dal Novecento* (2005) à Courmayeur et *Sulla Montagna* (2006) à la Centrale hydroélectrique d'Aymavilles ne sont que quelques-unes de ses expositions.
L'artiste de Cogne nous propose une sélection de tableaux de grandes dimensions, dédiés aux images les plus suggestives du cinéma depuis la fin des années quarante jusqu'aux années soixante-dix.
Les œuvres de Barbara Tutino évoquent en nous ce cinéma épique qui nous a tant séduits; elles décrivent certains mythes du XX[ème] siècle et rappellent de par leurs titres les bandes dessinées.
Les personnages des célèbres films d'Hollywood, des westerns et du néoréalisme italien de De Sica s'intègrent dans cet espace international, en soulignant que la créativité n'a pas de frontières et que son langage est universel.
«*Je suis donc particulièrement heureux* – affirme l'assesseur Viérin – *de présenter cet intéressant projet qui permet de mettre en valeur, à juste titre, la récente production de ce peintre valdôtain.*
Par ailleurs, Barbara Tutino ne se limite pas à la peinture, elle collabore aussi de manière très efficace avec d'autres artistes, comme on le voit à travers cette exposition avec la participation de deux musiciens qui se sont inspirés de ses peintures pour composer six morceaux de musique».
Les musiciens de jazz Laurent Desmurs et Toninho Ramos ont accompagné de leurs notes le vernissage qui a eu lieu le mercredi 28 novembre dernier.
L'exposition est accompagnée d'un catalogue trilingue français-italien-anglais, qui contient les reproductions des œuvres exposées, un texte critique de Daria Jorioz et un CD de Desmurs et Ramos.

Pour tout renseignement complémentaire:
Service des Expositions:
tél.: 0165.274401,
e-mail: u-mostre@regione.vda.it
Internet: www.regione.vda.it

Région Autonome Vallée d'Aoste
Regione Autonoma Valle d'Aosta
Assessorat de l'Éducation et de la Culture
Direction des Activités Culturelles
FONDAZIONE CRT
SAISON CULTURELLE

CINEMA
Aosta, Théâtre la Ville
Verrès, Cinema Ideal
Io non sono qui
Hollywoodland
El pasado
Il piacere e l'amore
In the valley of Elah
Fast food nation

CINEMA
SABATO 8 DICEMBRE
Noir in Festival Courmayeur
Aiuto! (Help)
GIOVEDI 13 DICEMBRE
Aosta, Teatro Giacosa
Gex

TEATRO
MERCOLEDI 12
Aosta, Teatro Giacosa
Casa di Bambola
da Henrik Ibsen

MUSICA
GIOVEDI 6 DICEMBRE
Palais Saint-Vincent
Max Pezzali
VENERDI 7
Aosta, Teatro Giacosa
About the Beatles...
MERCREDI 19
Aoste, Cathédrale
Joe Pace & Colorado Mass Choir

DANZA
GIOVEDI 27 DICEMBRE
Palais Saint-Vincent
Cenerentola

Saison culturelle 2007 08
PUNTO VENDITA
MUSEO ARCHEOLOGICO
Piazza Roncas Tel. 0165-32778
Numero verde 800 141 151
www.regione.vda.it
saison@regione.vda.it

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Robert Vicquéry : « Je me réjouis du fait qu'Adriana et Dino Viérin aient été relaxés »

Acquittement de la Conseillère Adriana Viérin

Adriana Viérin : *«Merci à ceux qui m'ont soutenue et qui ont cru en mon innocence»*

Au cours de la dernière séance du Conseil de la Vallée, le Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine, Robert Vicquéry, a pris la parole concernant l'acquittement de la Conseillère régionale Adriana Viérin et de l'Ancien Président du Gouvernement valdôtain, Dino Viérin, concernant l'affaire judiciaire qui a vu le jour en 2002.

Robert Vicquéry
En décembre 2002, une énième enquête judiciaire contre le pouvoir public secouait le Palais. Le Gouvernement Viérin, dont je faisais partie, démissionnait. Crise, embarras, gêne, accusations et, malheureusement aussi, pillage. En italien « sciacallaggio » de la part de nombreux personnages.
Je prends la parole dans ce climat empoisonné à titre personnel et du Groupe de l'Union Valdôtaine suite à l'acquittement de Madame Adriana Viérin, Conseillère régionale et de Monsieur Dino Viérin, ancien Président du Gouvernement valdôtain, prononcé par le Tribunal d'Aoste pour « inexistence de faits délictueux ».
J'exprime ma satisfaction pour le dénouement positif d'une affaire politico-judiciaire qui a failli ouvrir une crise institutionnelle et je me réjouis du fait qu'Adriana et Dino Viérin aient été relaxés des accusations et des soupçons qui pesaient sur eux et que la vérité ait finalement été rétablie en rendant justice à la rectitude de leur conduite politico-administrative.
Je rappelle qu'en 2002, le Président Viérin, dans un climat de suspicion qui se répercutait inévitablement sur les Institutions, afin de sauvegarder l'objectif prioritaire du déroulement correct des fonctions institutionnelles qui ne devaient en aucun cas être influencées par l'affaire judiciaire en cours, bien que convaincu de pouvoir démontrer qu'il était étranger à cette affaire et de prouver sa bonne foi, estimant par ailleurs nécessaire de garantir le bon fonctionnement de la région en séparant sa position personnelle et son rôle officiel et en remettant toute décision aux instances politiques et institutionnelles, avait donné sa démission et remis au Conseil de la Vallée son mandat de Président de la Région autonome Vallée d'Aoste.
Déplorable est le comportement de ceux qui, en 2002, et au cours de cette législature aussi, ont voulu utiliser la justice à des fins personnelles et politiques, et qui dans une dérive de justice ont prétendu se substituer aux juges naturels en prononçant des jugements arbitraires mais sans appel de condamnation, jusqu'en allant demander une démission prématurée et injustifiée.
Il est fondamental qu'aucun citoyen ne soit considéré coupable tant qu'un jugement définitif n'ait été rendu et que le Conseil de la Vallée ne se transforme pas en une salle de tribunal mais qu'il remplisse ses fonctions politiques et institutionnelles.
En souhaitant à Adriana de poursuivre avec sérénité son action au sein du Conseil régional, je désire aussi exprimer la solidarité du Groupe de l'Union Valdôtaine envers le Conseiller Lavoyer qui a démontré, lui aussi, son honnêteté et qui pourra prochainement sortir du procès avec dignité.

Adriana Viérin
Je tiens à remercier le Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine Robert Vicquéry, l'Assesseur Pastoret, les Conseillers Cesal, Sandri, La Torre et le Président Caveri, qui ont pris la parole à propos d'une affaire judiciaire qui a lourdement pesé sur la législature passée. Permettez-moi aussi de dire qu'elle a non seulement pesé sur la législature précédente mais aussi sur l'actuelle. Un cauchemar de cinq ans et cinq jours s'est achevé le 12 novembre dernier.
Je remercie, ici, officiellement, tous ceux qui, tout au long de ces années, malgré un climat envenimé et lourd, très lourd en ce qui me concerne, m'ont soutenue et qui ont cru en mon innocence. Un merci également à ceux qui m'ont exprimé leurs félicitations lors de l'issue de cette malheureuse histoire. Il est bon de savoir que l'on peut compter sur le soutien des amis au-delà des appartenances politiques.

Avis favorable de la IIème Commission

Loi de Finances de la VdA

La IIème Commission permanente *Affaires générales*, présidée par le Conseiller régional Robert Vicquéry, a exprimé un avis favorable sur le projet de loi relatif au bilan de prévision pour l'année financière 2008 et pour le triennat 2008/2010 et sur la Loi de Finances pour les années 2008/2010.
« J'exprime ma satisfaction pour les travaux entrepris par la Commission -explique Robert Vicquéry-, *qui ont permis une série de réunions au cours desquelles tous les représentants des professionnels, des associations, des organisations syndicales et les membres du Gouvernement régional ont été écoutés. De ces réunions est ressorti un état des lieux de notre économie fondamentalement bon même si des éléments de préoccupation existent et doivent être attentivement surveillés par les Institutions ».*
« Il s'agit d'un bilan de fin de législature, a-t-il terminé, *qui amène à la conclusion des engagements prévus par le programme de législature, dont quelques-un ont une validité pluriannuelle et dont les retombées seront appréciables dans les années à venir ».*
Quant au Conseiller Renato Praduroux, rapporteur de la loi, il a déclaré : *« C'est un bilan sérieux. En ce qui concerne la méthode suivie cette année, il faut souligner que la Commission permanente a pu effectuer un travail plus efficace parce que la documentation relative à la comptabilité a été fournie rapidement. Il a été possible de prendre en considération et d'accepter une série de suggestions des forces d'opposition déjà en phase de discussion au sein de la Commission ».*

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Jeudi 29 novembre 2007 – IVème Commission permanente *Essor économique*

auditions concernant l'**acte administratif** présenté par le Gouvernement régional en date du 6 novembre 2007 *« Approbation du cahier des charges établissant les rapports entre le Casino de la Vallée s.p.a. et la Région autonome Vallée d'Aoste aux termes de l'article 10 de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 concernant la constitution d'une société par actions pour la gestion du casino de Saint-Vincent »* : l'Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et au Participations régionales, Aurelio Marguerettaz ; les Représentants des organisations syndicales CGIL, CISL, SAVT, SNALC, UIL et UGL ; les membres du Conseil d'Administration du Casino de la Vallée s.p.a. ;

Mercredi 28 novembre 2007 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

élection du Conseiller secrétaire de la Commission ;
projet de loi n°182 *« Disposition en matière de Conseiller d'Egalité des chances de la Région autonome Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta ».*

Mercredi 28 novembre – IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition de Luisa Vuillermoz, Directrice de la Fondation Grand-Paradis pour l'illustration de l'activité de ladite Fondation.

Lundi 26 novembre 2007 – IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

acte administratif *« Plan régional de réhabilitation et valorisation des biens paysagers, urbanistiques et environnementaux, aux termes de la loi régionale n°1 du 5 février 2004. Engagement de dépense »* ;
projet de loi n°187 *« Nouvelle réglementation des quotas laitiers »*. Rapporteur : le Conseiller Marco Fey.

Mardi 20 novembre 2007 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

projet de loi n°186 « *Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions* ». Rapporteur : le Conseiller secrétaire : Gabriele Maquignaz ;
avis sur le **projet de décret législatif** *« Dispositions d'application du Statut spécial de la Région autonome Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta concernant le transfert des fonctions exercées par les bureaux périphériques du Ministère de la Santé en matière de contrôles vétérinaires ».*

Lundi 19 novembre 2007 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°188 *« Dispositions pour la formation du bilan annuel et pluriannuel de la Région autonome Vallée d'Aoste (Loi de Finances pour les années 2008/2010). Modifications de lois régionales ».* Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux ;
projet de loi n°189 *« Bilan de prévision de la Région autonome Vallée d'Aoste pour l'année financière 2008 et pour le triennat 2008/2010 ».* Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux.

Rencontre entre Caveri, Fosson et les gérants de locaux nocturnes

Réfléchir sur les nouvelles dispositions concernant les boissons alcoolisées

La récente entrée en vigueur des nouvelles dispositions en matière d'interdiction de distribution de boissons alcoolisées a fait l'objet de la rencontre entre le président de la Région Luciano Caveri, l'Assesseur à la Santé, au Bien-Etre et aux Politiques sociales Antonio Fosson et les gérants des locaux nocturnes, qui s'est tenue au Palais régional, le 22 novembre dernier. L'article 6 de la loi n° 160 du 2 octobre 2007, à l'égard des « Dispositions urgentes de modification du code de la route pour augmenter les paramètres de sécurité de la circulation» , qui prévoit l'interdiction de vente d'alcool aux clients après 2 heures du matin dans les lieux nocturnes où sont proposés des spectacles et autres formes d'entretien lié à l'activité de vente et de fourniture de boissons alcoolisées, a été contesté par les associations de catégorie. Lors de la rencontre, le président Caveri a souligné que: « *A la lumière des statistiques sur les accidents de la route pendant la nuit et sur la consommation excessive d'alcool, il est certain que les actions de limitation doivent être prises au sérieux, mais il faut aussi dire que l'on n'exclut pas que le fait de se limiter à tenir une unique orientation catégorique d'interdiction peut avoir l'effet inverse. La récente loi consiste en une modification du code de la route, insérée dans un cadre normatif qui ne peut pas être modifié par le législateur régional. Pour cette raison, en considération du fait que la loi en vigueur ne peut être modifiée que par le Parlement national, il reste trois voies à entreprendre: celle de manifester aux autorités du gouvernement et aussi aux représentants valdôtains au Parlement, les problématiques qui dérivent de la nouvelle réglementation, la mise en place de campagnes concordées avec l'Administration régionale, comme par exemple le service de transport nocturne avec des coûts contenus, ou la mise à disposition de la part des gérants des night-clubs, d'éthylomètres, et enfin, une réflexion plus générale, même si difficile à réaliser, d'anticiper les entrées dans les discothèques».*

De son côté, l'assesseur Fosson semble: «*partager comme Caveri le fait que le seul comportement prohibitionniste ne soit pas suffisant pour affronter le problème, nous avons déjà réalisé de nombreuses campagnes de prévention, et nous retenons que ce n'est pas la structure qui doit déterminer un comportement. Il faut dire, qu'en Vallée d'Aoste, si d'un côté le problème des dépendances pathologiques ne s'éloigne pas beaucoup par rapport aux autres régions italiennes, de l'autre côté, 50% d'entre elles dépendent de l'alcool, un pourcentage nettement supérieur par rapport au reste du pays. Il faut sans doute continuer à mettre en place des campagnes de prévention et des propositions».*

À la fin de la rencontre, la création d'une table de confrontations entre la Région, les représentants du Syndicat italien des discothèques de la Vallée d'Aoste, les gérants des night-clubs et les représentants de la Chambre valdôtaine des Entreprises et des Professions a été concordée afin de réaliser une campagne de prévention

Au total, 5 millions d'euros seront investis par la Région

Interventions contre les risques hydrogéologiques

Le Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste a approuvé, pour un investissement d'environ 5 millions d'euros, le programme triennal de financement – valable pour les années 2007/2009 – pour la réalisation d'interventions programmées de prévention du risque hydrogéologique.

Cette intervention rentre dans le cadre des activités régionales de protection civile.

Parmi les autres délibérations adoptées, la somme de deux millions et 450 000 euros a été engagée pour la couverture des différentes interventions de construction résidentielle publique à réaliser par l'Arer et la Commune d'Aoste.

Dans le domaine touristique, l'Exécutif a décidé l'envoi au Conseil régional de la proposition du projet de loi en ce qui concerne les modifications à apporter à la loi régionale 44 de 1999, en matière de moniteurs de ski et d'école de ski en Vallée d'Aoste.

En outre, en ce qui concerne l'initiative «Farmacia amica», la réalisation de trois campagnes institutionnelles d'information a été approuvée et de promotion de la santé au sujet de l'alcoolisme, de l'hypertention et de la grippe, en collaboration avec la Federfarma du Piémont et Vallée d'Aoste.

Le Gouvernement a aussi accordé des subventions pour 99 986 euros en vue de favoriser la diffusion de la connaissance de la langue italienne pour les citoyens n'appartenant pas à la communauté européenne.

Enfin avec une dépense de 75 000 euros, a été confiée à la société Publimedia Srl d'Aoste le suivi de la réalisation d'un bulletin radiophonique sur l'activité de l'Administration régionale.

Cinq petits volumes qui parlent des Communautés de Montagne

«Guides ruraux de la VdA» dévoile les coins secrets de notre Région

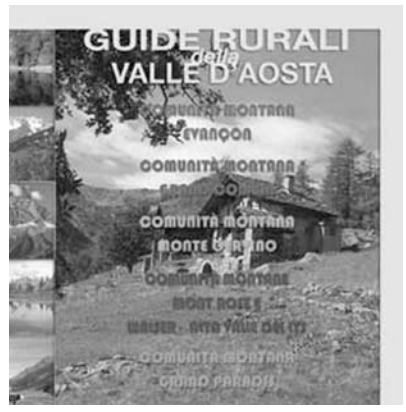

«Guides ruraux de la Vallée d'Aoste» est le titre du dernier ouvrage sorti sur la Vallée d'Aoste, présenté, le 19 novembre dernier, au Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent. Le livre se présente comme un recueil de cinq petits volumes qui parlent des Communautés de Montagne, et en particulier, de celles du «Mont Rose», des «Walser – Haute Vallée du Lys», du «Grand Combin», de l'«Evançon», du «Mont Cervin» et du «Grand Paradis». La publication a été réalisée par l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles en collaboration avec les organismes locaux dans le but de dévoiler le coins secrets de la Vallée d'Aoste, mais aussi pour récapituler les réalisations prévues par le Document de Programmation «Objectif 2» 2000/2006, cofinancé par le Fonds européen de développement régional (Fesr), dans le domaine du célèbre «Phasing out», c'est-à-dire du soutien transitoire pour les zones qui ne font plus partie de l'«Objectif 5b» de la programmation 1994/1999. En effet, afin de sauvegarder le territoire, de nombreuses interventions financières ont été réalisées pour la relance de 29 communes valdôtaines, avec une dépense totale d'environ 13 millions d'euros. Les actions entreprises, sur initiative des Organismes locaux ou privés, avaient plusieurs objectifs: dans certains cas, on a rétabli les infrastructures endommagées par les inondations d'octobre 2000, dans d'autres cas des améliorations ont été apportées aux routes d'accès, à la viabilité interne aux services d'assistance (éclairage public, réseaux d'égouts, implantations énergétiques) en plus d'autres interventions concernant l'infrastructure touristique. Chaque volume s'ouvre sur une fiche de présentation de la Communauté de montagne dans son ensemble. Ensuite, les communes avec des informations consacrées à la position géographique, à la nature, à la culture, aux traditions et aux attractions rurales sont présentées. Le guide suggère également certains itinéraires de visite en soulignant également les projets de développement rural réalisés avec l'aide de l'Union Européenne. Les volumes seront envoyés aux Agences d'Information et d'Accueil Touristique (Aiat), aux communes et aux Communautés de montagne pour la distribution gratuite, afin de promouvoir les espaces ruraux. Une version en format pdf sera aussi proposée sur le site de l'Administration régionale. *«Le choix de réaliser cette collection de guides dédiés aux zones rurales de la Vallée d'Aoste* – affirme l'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon – *est née du double désir de mettre en relief aussi bien les interventions estimables réalisées pendant sept années, que les territoires (pour la plupart de la moyenne montagne) généralement écartés des grands flux touristiques mais riches d'une intime et, particulière, fascination*».

Le service fonctionnera à partir de décembre

Un nouveau site pour l'Assessorat du Tourisme

Le nouveau site dénommé www.lovevda.it de l'Assessorat du Tourisme de la Vallée d'Aoste sera disponible sur le réseau Internet à partir des premiers jours du mois de décembre. L'annonce a été faite par l'assesseur régional Ennio Pastoret au cours d'une conférence de presse de présentation, le 20 novembre dernier.

« *Le nom choisi pour le site* – a expliqué Pastoret – *renvoie au cœur, le LOGO – symbole de notre Région, dont la compréhension est internationale. Le site proposé est adapté aux exigences des nouveaux usagers du Net, et contient un nombre élevé d'informations disposées par secteur, accessibles rapidement pour garantir une offre riche et complète en cinq langues* ».

Les contenus du site illustreront les particularités touristiques de la Vallée d'Aoste à travers 350 pages de présentation, 5000 fiches informatives dont mille concernant les structures de réception, 3 mille images et enfin 40 petits films. Les différentes segmentations de l'offre touristique sont articulées selon 5 filons thématiques qui peuvent être consultés en français, en anglais, en allemand et en espagnol : le territoire, la culture, l'enogastronomie, l'artisanat, le sport et les manifestations.

De plus, dans le processus de relookage du site a été investi un million 500 mille euros, parmi les 2 millions 941 mille euros mis à disposition du projet plus ample lié à l'innovation technologique dans le domaine de la promotion touristique.

« *Le portail* – a conclu l'assesseur à l'innovation Aurelio Marguerettaz – *témoigne de la volonté de collaborer avec les autres secteurs de la Région dans une optique d'échanges interdisciplinaires et de diffusion de la culture du web parmi les usagers et les opérateurs* ».

Nouvelles de la Commune d'Aoste

En 2008, reclassement du centre d'Excenex

Les travaux pour le reclassement du centre historique d'Excenex, financés par le Fospi pour environ 1,2 millions d'euros, avec 10% financé par la Commune d'Aoste, débuteront l'année prochaine et seront terminés avant la fin de l'année 2009.
Le projet définitif, approuvé par la Junte du chef-lieu, a été illustré par l'assesseur aux Travaux publics, Alberto Follien, lors de la conférence de presse qui se tient tous les quinze jours à Aoste.
L'intervention concerne le centre historique de la fraction traversée par une route en partie non goudronnée et sans dispositif de récolte des eaux de pluie.
«En suivant l'axe de l'artère principale – a expliqué Follien – *une petite galerie sera réalisée pour les réseaux technologiques et le réseau hydrique et les égouts seront refaits ou réalisés ».*

Une nouvelle majorité au sein du conseil communal

Le syndic de la ville d'Aoste, Guido Grimod, a convoqué les lundi et vendredi derniers les chefs de groupe de la majorité et les représentants des forces politiques, pour un éclaircissement *«afin de confirmer la volonté de l'actuelle majorité de poursuivre ensemble la réalisation du programme et évaluer la position du nouveau parti, le Parti Démocratique».*
La déclaration du syndic renvoie à la décision du conseiller Enrico Bich (Alé Vallée) d'entrer dans le groupe du Pd et par conséquent dans la majorité au sein du Conseil communal.

L'administration rencontre les citoyens

L'administration municipale d'Aoste a mis au point un calendrier de rencontres avec les citoyens pour discuter avec eux des problèmes du territoire, les informer sur l'état de développement des projets entamés et en recevoir les critiques et les suggestions.
Intitulée «Tra la gente e con la gente», l'initiative prévoit huit rendez-vous, à la fin du mois de novembre et les premiers jours de décembre, qui ont débuté le lundi 19 dernier, dans l'ancienne école d'Excenex.
Voici le calendrier des autres rendez-vous: jeudi 29, ancienne laiterie de Neyves à Porossan; vendredi 30, ancienne laiterie de Signayes; lundi 3 décembre, écoles primaires du quartier Dora.
«Ces rencontres jusqu'à aujourd'hui n'ont pas relevé une grande participation des citoyens – a expliqué Grimod – *chose qui d'un côté peut être interprétée comme un signe d'approbation du travail achevé et de confiance dans le programme que nous sommes en train de porter de l'avant.*
D'un autre côté, nous sommes très disponibles et très attentifs aux critiques et aux propositions éventuelles des citoyens».

Une patinoire place Chanoux

Pendant un mois la place Chanoux se transformera en une patinoire à ciel ouvert dans le cœur du centre historique, où l'on pourra s'amuser sur la glace et assister aux spectacles des grands protagonistes de cette discipline sportive.
L'installation d'une patinoire sur les plus belles places de la ville est une tradition commune des grandes capitales européennes et américaines du Nord.
Pour les touristes et les résidents ce sera l'occasion de vivre la ville d'une façon insolite, en patinant avec comme panorama les monuments de la place principale du chef-lieu valdôtain décorés pour les fêtes de Noël.
« La patinoire, d'une longueur de 30 mètres et large de 18 – a expliqué l'assesseur au Tourisme Salvatore Agostino – *sera aménagée à partir du week-end de l'Immaculée (8 décembre) jusqu'à l'Epiphanie (6 janvier).*

La piste sera accessible en fin d'après-midi et le soir.
De plus, sur la place, il sera possible de louer les patins, et il y aura des éducateurs qui enseigneront les bases du patinage ».
Presque chaque jour, des animations et des spectacles seront au programme faisant de la patinoire une sorte de «théâtre de place».
Parmi les soirées les plus attendues: le «Jour de l'an sur la place», les dj sets et les exhibitions de quelques grands interprètes du patinage.
Carolina Kostner inaugurera la nouvelle piste de glace qui sera aménagée pour les fêtes de Noël dans le centre de la ville d'Aoste: aux côtés de la patineuse italienne, championne européenne 2007 et médaille de bronze lors de la coupe du monde 2005, il y aura également d'autres patineurs de grand niveau, outre aux acrobaties du groupe «Sonics».
Le spectacle, présenté par l'ex Miss Italia Cristina Chiabotto, est au programme le 8 décembre à partir de 18 heures, place Chanoux.
La patinoire, d'une superficie de 500 mètres carrés, restera ouverte au public jusqu'au 6 janvier, tous les jours de 10 heures à 23 heures.

De l'ancien Collège à la célèbre Université

Aux origines de la Sorbonne

Esther Salvato

Paris a toujours été un centre d'études prestigieux et cosmopolite; en 1270, la capitale française comptait déjà 15 000 étudiants. La fondation en 1257 du Collège de Sorbonne, emblème de la vie universitaire et intellectuelle, est inscrite au titre des Célébrations nationales 2007. Le rappel de cet événement offre l'occasion privilégiée de remonter aux origines de l'Université de Paris et de la Sorbonne.

La «domus de Sorbona»

L'Université de Paris apparaît en tant qu'institution autonome au début du XIII[ème] siècle. Elle est fréquentée par quelques milliers d'étudiants dont beaucoup ne disposent pas de ressources suffisantes pour se loger, se nourrir et trouver les livres nécessaires aux études.

En fait, les premiers collèges parisiens apparaissent dès la fin du XII[ème] siècle, mais ces petits établissements, modestes et dispersés, restent marginaux.

C'est dans les années 1250 que Robert de Sorbon envisage de fonder une maison destinée aux écoliers pauvres souhaitant poursuivre des études supérieures de théologie.

Né en 1201 dans le village ardennais de Sorbon (en latin «Sorbona»), près de Rethel, fils de paysans, Robert était un théologien attentif aux problèmes concrets de l'existence. Reçu maître en théologie vers 1235, il dut enseigner régulièrement; il réalisa parallèlement une belle carrière ecclésiastique, à la fois chanoine de Cambrai puis de Notre-Dame et «clerc du roi».

Or les appuis d'amis riches puis du roi Louis IX lui permettent d'acheter ou de se faire donner des rentes et surtout des maisons dans quelques rues grimpant au flanc de la Montagne Sainte-Geneviève, en plein quartier des écoles. Il décide ainsi de loger ses étudiants dans quelques-unes de ces maisons ; salles communes, bibliothèque, chambres individuelles et une chapelle sont aménagées à cette fin. Au cours de 1257, les premiers boursiers arrivent dans la nouvelle «domus de Sorbona».

Dans les années suivantes, Robert de Sorbon continue à enrichir la dotation de son collège (moyennant achats, échanges, dons et legs), ce qui lui permet d'héberger une trentaine d'étudiants avec quelques serviteurs; quant à lui, il y résidera en tant que «proviseur» jusqu'à sa mort, en 1274.

En plus du vivre et du couvert, les membres du collège perçoivent une bourse hebdomadaire pour les dépenses courantes. Robert dote la maison de statuts détaillés réglant, sous sa supervision, la gestion matérielle de l'institution et la vie des boursiers. Ceux-ci sont tous des maîtres ès-arts qui partagent le long cursus menant au grade de maître en théologie. En 1268, le pape confirme la fondation.

La «maison de Sorbonne» acquiert vite une place majeure au sein de l'Université grâce surtout à deux atouts : la qualité de son recrutement d'abord, car elle peut recevoir des étudiants de toute la Chrétienté, sélectionnant sans doute les meilleurs candidats. A cela s'ajoute une riche bibliothèque constituée, dès 1290, de 1017 volumes (1722, en 1338) faisant d'elle la plus belle « librairie » de Paris, sinon d'Occident. Parfaitement cataloguée, cette superbe bibliothèque attire à la Sorbonne lecteurs et auditeurs.

Bientôt, les disputes «sorboniques» sont créées, ainsi que certains cours. A partir de la Renaissance, la faculté de théologie organise à la Sorbonne réunions et sessions d'examen.

«Sorbonne» devient ainsi couramment synonyme de faculté de théologie et bientôt même d'Université de Paris, cette faculté en étant la composante la plus éminente.

Très renommée dans toute l'Europe, comme en témoigne, entre autres, Luther («la plus célèbre et la plus excellente école»), la Sorbonne est déjà décrite comme un « abrégé de l'Univers».

Intervenant, par ailleurs, en tant que tribunal ecclésiastique de la censure, elle est hostile aux jésuites, puis elle condamnera les jansénistes au XVII[ème] siècle.

Après la Révolution, Napoléon fait installer les facultés des lettres et des sciences de Paris dans les bâtiments de l'ancien collège, totalement remaniés après 1627 sur ordre de Richelieu, puis remplacés entre 1883 et 1901 par ceux de la nouvelle Sorbonne républicaine, mais toujours à l'emplacement où, en 1257, Robert de Sorbon fonda l'humble «domus de Sorbona».

Aujourd'hui, la Sorbonne est un vaste établissement partagé – entre le Panthéon et la rue des Ecoles – en plusieurs Universités. En cette année 2007, le site web du Rectorat de Paris: http://www.sorbonne.fr/document147.html?147 propose un bon historique et une visite des lieux.

Entraide des femmes valdôtaines

Eh bien bravo, Valdôtaines et Valdôtains !

Après des semaines durant lesquelles on pouvait couper l'air au couteau, finalement le moment est arrivé et le peuple valdôtain a prouvé qu'il était sérieux, correct et qu'il ne se laissait pas manipuler par des personnes malhonnêtes … J'adresse un grand merci à toutes les femmes qui ont bien voulu nous aider pendant cette période . L'Entraide des femmes valdôtaines se félicite pour le succès des résultats avec le président du Mouvement car, c'est surtout grâce à sa constance, à sa détermination, à la force entraînante de son sourire (qui n'a jamais quitté ses lèvres même dans les moments où les attaques sont devenues virulentes) que les Valdôtains ont eu la certitude d'être sur le bon chemin en restant à la maison…

Anna Bioley

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-Saint-Victor

a le regret d'annoncer le décès de

Madame **Agnese MINUZZO**
(Marcella)
veuve Bertacco
âgée de 87 ans

La communauté unioniste de Challand-Saint-Victor présente ses condoléances les plus sincères à son fils Piergiorgio, ancien syndic et membre de la section, avec son épouse Silvana, à sa fille Mariagrazia avec son époux Pino et à son petit-fils Streng, ainsi qu'à toute sa parenté.

La Section de l'Union Valdôtaine de Saint-Vincent

organise un dîner social

MERCREDI 19 DÉCEMBRE à 20H
au restaurant La Grolla

Le prix du dîner est de 30 euros

Pour les réservations, s'adresser,
dernier délai lundi 10 décembre, à :
Massimo MARTINI, tél.: 339 85 26 949
Bruno CHARRIERE, tél.: 329 81 26 953
Alfredo CRETIER, tél.: 347 43 50 184

PARTICIPEZ NOMBREUX !

Fête annuelle du SAVT

Cette année encore, le «SAVT- Retraités»
organise la fête annuelle du SAVT
et le dîner social qui auront lieu le

Samedi 8 décembre 2007
au Restaurant « Hôtel Napoléon» de Montjovet.

La participation à la Fête est libre:
retraités, inscrits, familles, amis et sympathisants du Syndicat.

Les réservations et les frais de participation correspondent pour les inscrits à 30 euros pour ceux qui ne le sont pas à 35 euros (tout compris) et doivent être versés, à l'avance et totalement, impérativement avant 12 heures, le vendredi 30 novembre 2007, auprès des sièges du Savt.

Pour tout renseignement:
Aoste: tél. : 0165 23 83 84 interne 33
Châtillon: tél. : 333 35 47 422
Verrès: tél. : 0125 92 04 25
Pont-Saint-Martin: tél. : 80 43 83

Dîner de la section d'ARNAD

Nous sommes heureux de vous informer que

SAMEDI 1er DECEMBRE
à l'Osteria «L' ARCADEN» -
1, loc. Champagnolaz

Se tiendra le traditionnel dîner de la section,
riche d'un menu bien fourni.

Programme: 19h30 - Vin d'honneur; 20h - Dîner.

Nous vous attendons avec vos familles,
ainsi que les sympathisants que vous voudrez inviter.

Le prix du dîner est fixé à 30 euros

Veuillez confirmer votre participation jusqu'au jeudi 29 novembre,
dernier délai, en vous adressant à:

La Présidente tél.: 349 53 31 446
Osteria «L'Arcaden» tél.: 0125 96 69 28

PARTICIPEZ NOMBREUX

Accord signé entre le BIM et une grande école parisienne

Master sur la gestion de l'eau

Agnès Uzan

La direction du BIM a approuvé récemment un accord qui favorisera la collaboration avec l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et forêts (Engref) à Paris, qui n'est autre qu'un institut d'enseignement supérieur et de recherche pour la formation des ingénieurs des Eaux et des Forêts qui dépendent directement du ministère français de l'Agriculture.
La collaboration entre les deux institutions portera sur plusieurs thèmes d'intérêts communs, dans le domaine surtout de la gestion de l'eau et de la fourniture des services publics.
La coopération permettra la mise en place de bourses d'études pour favoriser la participation des jeunes ingénieurs valdôtains inscrits à l'Engref, et l'organisation, à Aoste, de cours, séminaires et conférences sur les thèmes liés à la gestion de l'eau et au service hydrique intégré destinés aux techniciens et aux administrateurs communaux.
Le président Jean Barocco, en commentant cette initiative, a affirmé que: « *le document approuvé permettra au BIM d'entreprendre une série d'activités de formation avec l'aide de cette prestigieuse structure académique qui depuis des années se penche sur cet important thème qu'est la gestion de l'eau destinée à la consommation humaine.*

L'Engref organise, en effet, un master sur la «gestion de l'eau » pour la formation de techniciens spécialisés dans le domaine de la gestion des ressources hydriques et de leurs différentes utilisations, cours réunissant des étudiants venant du monde entier. Je dois tout de suite souligner également qu'à la lumière des accords entre l'école polytechnique de Turin et la RAVA, nous avons des contacts pour lancer des activités de formation ultérieures ».
L'Ecole nationale du génie rural, des eaux et forêts est née en 1965 de la fusion entre l'Ecole nationale des eaux et forêts de Nancy (1824) et l'Ecole nationale du génie rural, fondée à Paris, en 1919.
Depuis le 1er janvier dernier, l'Engref s'est alliée à trois autres grandes écoles pour former AgroParis-Tech, un institut des Sciences et des Industries du Vivant et de l'Environnement de renommée internationale.
En effet, à elles trois, elles représentent 2 000 étudiants dont 500 doctorants, 200 enseignants-chercheurs et 300 chercheurs, répartis sur une trentaine d'unités de recherche. A l'heure où se pose les questions sur l'investissement vers l'agriculture et la recherche, ce nouvel interlocuteur de référence au niveau européen en matière de sciences du vivant va former les ingénieurs de demain et espère que ses effectifs compteront bientôt 25% d'étudiants étrangers.
Les Grandes Ecoles constituent une particularité dans le système éducatif français: ce sont des instituts très sélectifs qui forment des cadres et des ingénieurs de haut niveau, mais également spécialisés dans le domaine de l'art, des sciences humaines et des lettres.

Dans les nouveaux bureaux de la Finaosta

Signature de la convention entre CVA et Région

Une nouvelle convention en matière d'encouragements aux équipements réglementaires pour la promotion de l'usage rationnel de l'énergie et le développement des ressources renouvelables a été signée, le jeudi 15 novembre dernier, entre l'assesseur aux Activités Productives et aux Politiques du Travail, Leonardo La Torre et le président de la Compagnie Valdôtaine des Eaux- CVA, Augusto Rollandin.
La Vallée d'Aoste va donc travailler dans le but de développer des technologies qui lui permettront d'économiser de l'énergie et de réduire les gaz polluants avec l'usage de matériaux spécifiques comme les panneaux solaires, les équipements géothermiques, hydroélectriques et photovoltaïques. Dix communes valdôtaines ont déjà adhéré au projet, dont les requêtes seront évaluées par une commission technique qui examinera les données et procèdera au soutien financier.
« *Ces projets* – souligne le Président de la CVA Rollandin – *doivent être pris en exemple par les citoyens, de façon à créer une culture de l'épargne énergétique. Les propositions financées doivent faire école. Il s'agit d'un concept nouveau également en ce qui concerne la distribution des fonds, qui devront ainsi avoir une retombée réelle et continuelle. Il y a aujourd'hui un besoin évident d'énergie et la Compagnie des Eaux, société faisant partie du secteur hydroélectrique, est en train de se tourner également vers d'autres énergies alternatives* ».
La rencontre s'est déroulée dans les nouveaux bureaux de la Finaosta, situés au cœur de la ville juste devant les bureaux de postes, qui ont été inaugurés, le 8 novembre dernier, et qui ont coûté 10 millions d'euros. Un immeuble de six étages avec trois milles mètres carrés répartis sur plusieurs autres bureaux. En effet, on y trouve ceux de « Aosta Factor », le guichet client CVA et les Bureaux du DSI (Département des services informatiques) de la Région. Les services publics sont déjà ouverts depuis la fin du mois d'octobre.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

L'histoire est une chose importante et sa connaissance est une prémisse incontournable pour toute action politique. Pour cette raison, à maintes reprises, j'ai lancé, sans succès, un appel auquel je crois profondément. C'est une aventure où je voudrais m'engager en première personne si j'en avais le temps : il est temps que quelqu'un écrive un livre homogène et complet sur l'Union Valdôtaine, en racontant comment son histoire se croise avec l'histoire de la Vallée d'Aoste dans son ensemble. Avec des avantages non seulement au profit de nous, les Unionistes, mais de la communauté valdôtaine tout entière, même de ceux qui sont diamétralement opposée à notre pensée mais qui reconnaissent correctement notre rôle au cours de ce dernier demi-siècle. Il s'agit d'ailleurs d'une circonstance incontestable pour tous ceux qui observent avec sérénité les faits : pour avoir un tableau clair de l'histoire contemporaine, il est indispensable de comprendre le rôle de l'Union. Pour être plus précis, il faut dire que sans l'activité de l'UV, dans les années cruciales de l'après-guerre et dans les décennies suivantes, nous n'aurions ni d'autonomie spéciale ni nous l'aurions su conserver. Comprendre le rôle décisif de notre Mouvement est aussi un antidote contre le poison de certains ex-unionistes (l'excès de méchanceté et la virulence de certains d'entre eux – qui s'est transformée en véritable paranoïa ! – nous surprennent et chagrinent) ainsi qu'un moyen de repousser la contre-information de ceux qui trempent leur plume d'historien dans l'encre des préjugés contre l'Union, en diabolisant un ennemi qui s'est transformé en pure obsession. La nôtre, par contre – pour la tranquillité de ceux qui nous veulent du mal –, avec ses erreurs, ses hauts et ses bas, c'est l'histoire chorale d'un peuple, accompagnée de différentes personnalités qui ont donné de la substance, à partir de 1945 jusqu'à aujourd'hui, à notre présence sur la scène politique, dans un enchaînement qui a déjà engagé plusieurs générations. Nous courons le risque – aussi bien pour la dispersion des documents (l'absence de véritables archives de notre Mouvement) que pour la naturelle disparition des témoins directs – de faire tomber dans l'oubli certains passages (y compris les douloureuses diasporas du passé qui se sont raffermies dans la réunification) et de perdre quelques-unes des connaissances indispensables : nous ne pouvons pas nous le permettre. La transmission orale qui vient des rencontres entre les unionistes ou des récits de nos familles et des anciens militants qui aiment raconter des anecdotes ou des histoires du passé n'est pas suffisante. Tout comme ne l'est pas la collection des articles du *Peuple* : le puzzle, tout en étant très précieux, serait partiel et il nous manquerait ce tableau si vaste et participé qui traverse les 60 ans d'autonomie de notre Vallée et dont notre Mouvement a été le protagoniste. J'aime l'écrire en observant le scénario autour de nous. Le nôtre, c'est le seul arbre resté, comme un ancien et solide noyer, au milieu de jeunes petites plantes, qui sont dans certains cas de véritables buissons ou, dans le pire des cas, des plantes adventices. Tout cela vient de la crise des anciens partis, qui se sont transformés avec une périodicité grandissante en de nouveaux sujets politiques, ou de la naissance de petits mouvements personnalistes ou à base familiale même dans notre Vallée.

23 millions et 750 mille euros seront investis

Dans 30 mois seront terminés les travaux de réfection de l'Hôtel Billia

La somme, que le Gouvernement de la Vallée d'Aoste a approuvé, le 16 novembre dernier, pour le plan des interventions sur la réglementation et la restructuration extraordinaire du complexe hôtelier Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent, s'élève à 23 millions et 750 mille euros.
« *Il s'agit d'une décision* – a souligné le Président de la Région Luciano Caveri – *qui va dans la direction du réaménagement du complexe pour améliorer l'offre d'accueil du Grand Hôtel* ».
La proposition d'une restructuration fonctionnelle prévoit outre que le réaménagement et le « relookage » des chambres, des espaces communs et de la « réception », la construction également d'une piscine couverte dont l'accès pourra être fait directement des chambres (coût estimé: 1 million et 500 mille euros), le réaménagement des trois terrains de tennis et l'achèvement de la salle de squash (prix: 1 million et 200 mille euros), et enfin la réalisation d'un garage souterrain (coût: 3 millions d'euros).
De plus, le plan prévoit des interventions pour la somme de 2 millions d'euros en vue de l'adaptation du système informatique, de la Pay TV et de l'accès rapide à Internet et de l'équipement de l'air conditionnée du centre des congrès. Les travaux, selon l'échelle de programmation présentée au

Gouvernement par les Services touristiques valdôtains – société à travers laquelle la Région a acheté l'Hôtel et autres dépendances pour la somme de 90 millions d'euros et à qui sont déférés les travaux de restructuration du complexe hôtelier – seront terminés dans 30 mois, délais de rigueur.